

Collectif porteur de la campagne pour
un accès à Internet en prison
contact@internet-en-prison.fr

A l'attention de Madame Elisabeth Borne,
Première Ministre

Cabinet du Premier ministre
57 rue de Varenne
75700 Paris

Paris, le 28 septembre 2022

Objet : Demande de rendez-vous pour présenter les constats et recommandations du collectif sur l'accès à Internet en prison

Madame la Première ministre,

Internet est aujourd'hui omniprésent et incontournable dans notre société. La lutte contre les « zones blanches », non couvertes par Internet, a ainsi été érigée comme priorité politique par le président de la République. Mais un espace en est exclu : les prisons, où Internet reste interdit. Et alors que de nombreux pays ont permis l'entrée d'Internet en détention, cette question est absente du débat public en France.

643 personnes vous adressent aujourd'hui cette lettre ouverte pour demander l'accès à Internet en prison. Présidents d'associations, de syndicats, de structures d'insertion ; enseignants, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion et de probation, médecins, visiteurs de prison, avocats, magistrats, assesseurs extérieurs en commission de discipline, aumôniers, intervenants bénévoles en détention, artistes, parlementaires ; personnes étant ou ayant été incarcérées ou proches de personnes incarcérées. Tous partagent le même constat : l'accès à Internet entre les murs est indispensable pour l'exercice des droits fondamentaux et la préparation à la sortie.

Nous sommes trente associations et organisations professionnelles à l'origine de cette initiative. Intervenant auprès des personnes détenues ou sortant de prison, nous mesurons au quotidien les conséquences de la fracture numérique imposée aux quelque 72 000 personnes détenues. Avant nous, de nombreuses institutions nationales et internationales ont demandé qu'Internet soit rendu accessible aux personnes détenues.

Nos organisations souhaiteraient aujourd'hui pouvoir vous rencontrer afin de vous présenter nos constats et recommandations.

Espérant vivement une réponse favorable, nous vous prions de croire, Madame la Première ministre, en l'expression de notre haute considération.

Collectif porteur de la campagne
pour un accès à Internet en prison

Les 30 organisations membres du collectif :

- Arapej 41
- Association pour la Défense des Droits des Détenus (A3D)
- Association Nationale des Assesseurs Extérieurs en Commission de discipline des établissements pénitentiaires (Anaec)
- Association Nationale des Juges de l'Application des Peines (Anjap)
- Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de justice (ANVP)
- Association des Secteurs de Psychiatrie en milieu Pénitentiaire (ASPMP)
- Association des anciens du Genepi
- Association Auxilia, une nouvelle chance
- Ban Public
- Casp Arapej
- CGT-Insertion et Probation
- Cimade
- Citoyens et Justice
- Clip
- Courrier de Bovet
- Emmaüs-France
- Farapej
- Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- Gisti
- Association Lire C'est Vivre
- Ligue des droits de l'Homme (LDH)
- Lire pour en sortir
- Observatoire International des Prisons – Section française (OIP-SF)
- Petits frères des pauvres
- Possible
- Syndicat des Avocats de France (SAF)
- Secours Catholique - Caritas France
- Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire (SNEPAP-FSU)
- Syndicat National des personnels de l'éducation et du social – Protection Judiciaire de la Jeunesse (SNPES PJJ/FSU)
- Syndicat de la magistrature (SM)